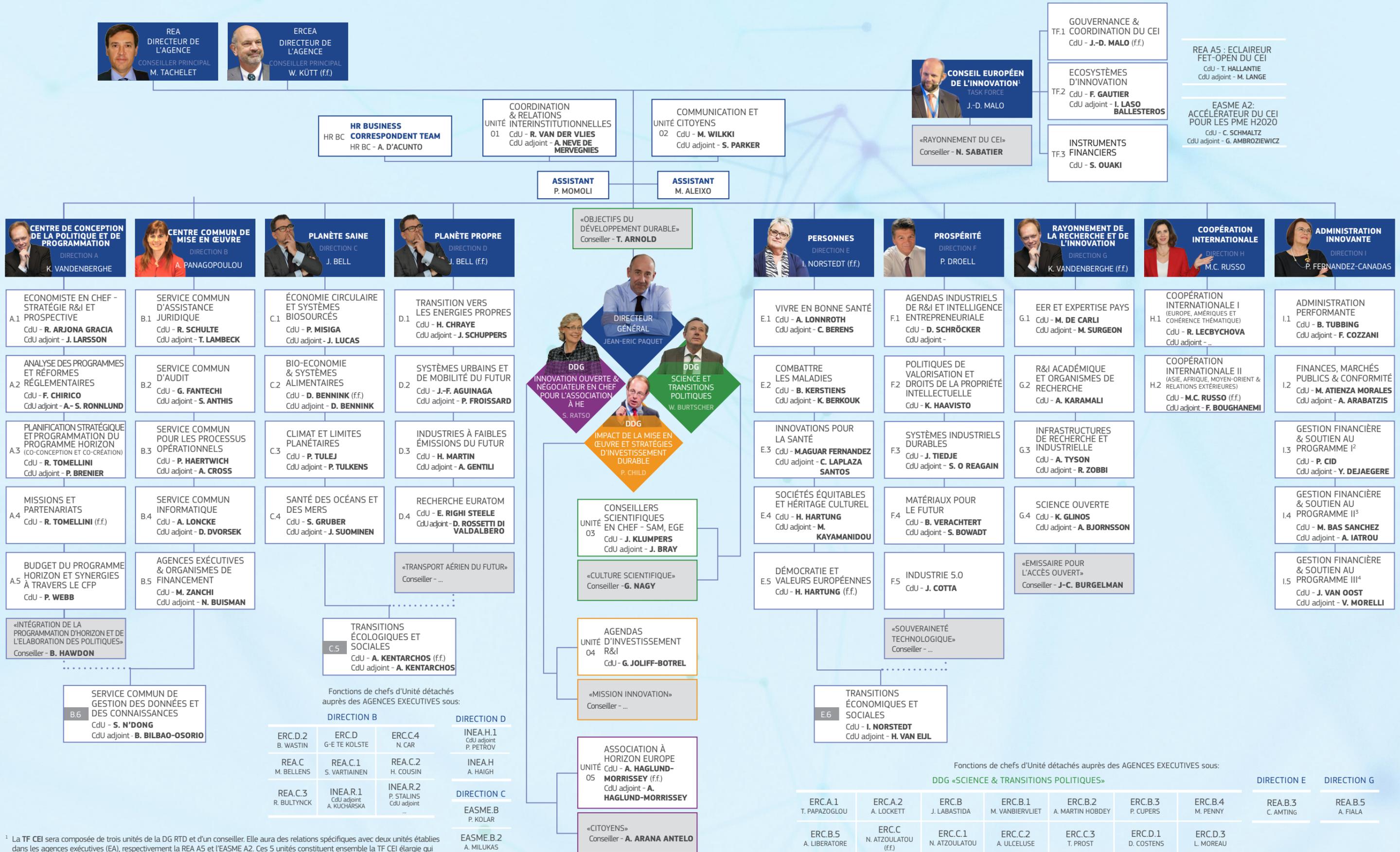


# DIRECTION GENERALE de la RECHERCHE et de l'INNOVATION



<sup>1</sup> La TF CEI sera composée de trois unités de la DG RTD et d'un conseiller. Elle aura des relations spécifiques avec deux unités établies dans les agences exécutives (EA), respectivement la REA A5 et l'EASME A2. Ces 5 unités constituent ensemble la TF CEI élargie qui est gouvernée par un Comité directeur présidé et coprésidé respectivement par les Directeurs-Général des DGs CNECT et RTD.

<sup>2</sup> Unité 13 en charge des Directions A, B, G, H, TF CEI & Unités 02, 03, 05 et gestion des experts

<sup>3</sup> Unité 14 en charge des Directions E et D (sans le FRCA)

<sup>4</sup> Unité 15 en charge des Directions C, F et des activités FRCA